



## **Les Ateliers de Profession Banlieue**

### **ASSOCIATIONS ET POLITIQUE DE LA VILLE : ÉVOLUTIONS ET CONTRAINTES DU MONDE ASSOCIATIF DANS LES QUARTIERS POPULAIRES**

**Les mardis 26 avril à Saint-Denis et 24 mai 2022 à Aulnay-sous-Bois**

**Inscription :** <https://forms.gle/3vPLnRmnxUtaLxE3A>

La Seine-Saint-Denis est souvent mise en avant pour la richesse de sa dynamique associative. On a parfois l'impression qu'il y a plus d'associations qu'ailleurs, mais ce n'est pas forcément le cas, les derniers portraits de la vie associative montraient que, rapporté à la population, leur nombre était plus faible que la moyenne francilienne par exemple. Mais la dynamique de création d'associations y est plus élevée ces dernières années. Il s'agit de regarder ces données comme révélatrices des besoins des habitant·es du territoire, et des compétences à mobiliser.

Le monde associatif se retrouve donc aujourd'hui au cœur de nombreuses injonctions dans un contexte d'explosion de la demande sociale : agir dans l'urgence tout en poursuivant une mission « d'aller vers » les publics éloignés des institutions ; se saisir des dispositifs d'appels à projets tout en essayant de favoriser les parcours et décroiser les domaines d'interventions... Comment les associations peuvent-elles équilibrer leurs actions et leur projet global ?

Les associations font également face à des incertitudes concernant leurs ressources financières. Dans les quartiers populaires elles se différencient aussi, et de plus en plus, à travers l'origine de leurs financements et leurs rapports aux institutions et collectivités territoriales. Elles évoluent également dans un contexte d'émergence de nouveaux·elles acteur·rices issu·es de l'entrepreneuriat social.

S'il est évident que les associations sont des actrices essentielles de la politique de la ville et sont reconnues pour leur rôle majeur dans le développement local des quartiers, le monde associatif n'est pas homogène. De par leurs modes de financements de plus en plus prescripteurs, des associations ont tendance à se considérer comme prestataires de services publics que comme partenaires du développement local ; d'autres craignent de le devenir. Aussi, pour mieux se structurer, avoir des perspectives quant à leur inscription dans la durée, se professionnaliser, certaines développent des stratégies en se tournant vers des partenaires privés, en marchandisant leurs activités, en se concurrençant plus qu'en coopérant. D'autres, dans un souci d'anticipation de l'évolution des politiques publiques, se mettent en réseau pour mutualiser leurs compétences, leurs espaces d'intervention et créer des coopérations inter-associatives.

Alors que la politique de la ville doit beaucoup de son dynamisme à sa faculté d'expérimenter, son ingénierie ne favorise peut-être plus l'innovation sociale dans le monde associatif.

Ces Ateliers s'adressent à l'ensemble des acteur·rices souhaitant mieux comprendre l'évolution et les contraintes du monde associatif dans les quartiers prioritaires. Ils poursuivent trois objectifs :

- Analyser les relations entre les associations et l'action publique locale et plus spécifiquement, la politique de la ville ;
- Apporter des éléments sur l'évolution des modalités de financements et leurs effets sur les projets associatifs ;
- Appréhender le tournant entrepreneurial à l'œuvre dans les actions de développement local des quartiers.

## **Atelier 1 - Monde associatif, pouvoirs publics et politique de la ville : entre intérêt général et utilité sociale, comment s'organiser ?**

**Mardi 26 avril – 9h à 12h30 à Profession Banlieue (15 rue Catulienne, Saint-Denis)**

Depuis 40 ans, l'institutionnalisation de la politique de la ville a fait évoluer le rapport entre les associations et les pouvoirs publics. Le contrat amène les structures associatives à se professionnaliser et de nouveaux besoins d'accompagnement émergent. Cette reconfiguration du partenariat peut les contraindre dans leur rôle de « contre-pouvoir » dans les quartiers populaires. Quel monde associatif la politique de la ville a-t-elle dessiné dans les quartiers ? Quels rôles jouent les chef·fes de projet politique de la ville pour accompagner l'adaptation des associations à la commande institutionnelle ? Quelle autonomie/capacité les associations disposent-elles pour poursuivre leurs animations et l'accompagnement à l'accès à la citoyenneté des habitant·es ?

Lors de cette séance, nous vous proposons des regards croisés autour des interdépendances entre associations et collectivités territoriales, tout en recontextualisant la dynamique associative sur le territoire.

### **Le rapport contractuel et partenarial entre pouvoirs publics et associations**

**Thomas Chevallier**, docteur en science politique, postdoctorant à l'Université Paris-Dauphine (IRISSO), chercheur associé au CERAPS (Université de Lille) et auteur de la thèse « Résister à la politique : Participation associative et rapport au politique dans les quartiers populaires en France et en Allemagne »

### **Le monde associatif face aux mouvements de professionnalisation**

**Robert Turgis**, Directeur de la Ligue de l'enseignement – FOL93, secrétaire général du Mouvement associatif Île-de-France

### **Interdépendances entre associations et collectivités territoriales : le rôle de la politique de la ville**

**Pierre Lartaud**, chef de projet politique de la ville, Epinay-sur-Seine

## **Atelier 2 – De l'objet aux projets : les effets des modalités de financement sur les actions associatives et sur l'innovation sociale**

**Mardi 24 mai – 9h à 12h30 à l'antenne Jupiter du Centre social Albatros (2 rue de Saturne, Aulnay-sous-Bois / Accès : RER B Villepinte)**

Les enjeux liés aux modes de financements et à l'évaluation des activités des associations les amènent à interroger le sens de leur action. Les financements publics étant davantage dédiés aux projets qu'au fonctionnement, un phénomène de mise en concurrence les incite à aller chercher des ressources privées. La montée de l'entrepreneuriat social accentue cette concurrence pour les financements publics, les associations se retrouvent face à des opérateur·rices qui, à travers une action économique, répondent à des besoins sociaux. Les modèles socio-économiques des associations évoluent et des financeurs privés deviennent de nouveaux prescripteurs. Qu'en est-il alors de leurs possibilités d'innovation sociale ?

La deuxième séance sera consacrée aux stratégies de diversification des ressources associatives et visera à vous apporter des éléments d'éclairage sur les entrepreneurs sociaux qui ont des pratiques très liées aux entreprises marchandes. Il s'agira également de vous proposer une mise en perspective autour de ce qu'on appelle « modèle socio-économique » pour les associations.

### **Femmes de Franc-Moisin, 42 ans d'expériences associatives : quels enseignements ?**

**Adjera Lakehal-Brafman**, directrice association des Femmes de Franc-Moisin

### **Le tournant entrepreneurial de l'innovation sociale**

**Renaud Epstein**, professeur de sociologie et maître de conférences en science politique à l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye.

### **Entre externalisation et accompagnement : des acteurs spécialisés dans la réponse aux besoins des associations**

**Cynthia Sou**, présidente de BINA WAY - conseils en développement des structures sociales et environnementales (associations, entreprises de l'ESS et DLA...)

### **Les associations ont-elles vraiment besoin d'un modèle socio-économique ?**

**Sandro de Gasparo**, ergonomiste, intervenant-chercheur au laboratoire ATEMIS, membre du Pôle Ergonomie et écologie humaine